

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC

À L'HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – 5801, BOULEVARD CAVENDISH

LUNDI 20 OCTOBRE 2014

1. PÉRIODE DE QUESTIONS

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- a. Assemblée ordinaire du Conseil du 8 septembre 2014
- b. Assemblée spéciale du Conseil du 29 septembre 2014

3. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

4. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES

- a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- b. Services financiers
- c. Services juridiques et Greffe
- d. Loisirs et parcs
- e. Affaires publiques, Communications et Technologies de l'information
- f. Protection civile
- g. Travaux publics
- h. Ressources matérielles
- i. Développement urbain
- j. Service d'incendie
- k. Police

5. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ELEANOR LONDON CÔTE SAINT-LUC

- a. Règlement 2440 à être intitulé : « Règlement pour mettre à jour la grille des tarifs et amendes de la Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc »
 - Avis de motion
 - Résolution pour renoncer à la lecture du règlement

6. SERVICES FINANCIERS

- a. Exercice d'une année optionnelle (pour l'année financière 2014) pour les services de vérification externes de la Ville (RCGT)
- b. Approbation des déboursés pour le mois de septembre 2014
- c. Résolution – Réalisation complète de l'objet des règlements – Annulation des soldes résiduels
- d. Demande d'approbation de la programmation modifiée des travaux en vue de recevoir des fonds additionnels du programme de subvention intitulé : « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 »
- e. Règlement 2441 pour augmenter le fonds de roulement de la Ville de Côte Saint-Luc de 250 000 \$ à 1 000 000 \$
 - Avis de motion
 - Résolution pour renoncer à la lecture du règlement

7. RESSOURCES HUMAINES

- a. Nomination d'un gestionnaire des opérations, Service des finances

- b. Nomination d'un éducateur « sur appel », Service des loisirs et des parcs
- c. Prolongement d'un contrat – Superviseur des parcs et des sports
- d. Embauche de deux (2) répartiteurs « sur appel », Service de protection civile
- e. Embauche d'employés cols blancs à temps partiel, Service des loisirs et des parcs

8. SERVICES JURIDIQUES / GREFFE

- a. Règlement à être intitulé : « Règlement 2374-1 amendant le Règlement 2374 régissant l'usage du tabac dans la Ville de Côte Saint-Luc afin que ledit règlement soit désormais applicable aux cigarettes électroniques
 - Adoption
- b. Autorisation de libérer la lettre de crédit irrévocable délivrée par Otera Capital, à l'exception d'un montant de 387 139,00 \$ pour la construction d'un bâtiment mixte localisé dans la zone HM-6 et d'un montant de 386 642,00 \$ pour des habitations jumelées et des maisons en rangée.

9. LOISIRS ET PARCS

- a. Fédération de natation du Québec – Frais d'adhésion

10. PROTECTION CIVILE

- a. Octroi d'un contrat pour l'achat d'un système de gestion des appels de ICP Technologies inc.
- b. Règlement 2398 à être intitulé : « Règlement pour régir le stationnement et la sécurité publique »
 - Avis de motion
 - Résolution pour renoncer à la lecture du règlement

11. AFFAIRES PUBLIQUES, COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

- a. Licences Microsoft Windows Server 2012 R2 et SQL Server 2012

12. TRAVAUX PUBLICS

- a. Contrat pour produits chimiques de piscine Aldest – Exercice de 2 options finales

13. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a. Offre pour un contrat d'achat concernant « Le Triangle »

14. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

14.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

- a. 5635 Cork

14.2 Dérogations mineures

- a. 5806 Davies

14.3 Deuxième projet du Règlement 2217-ZZ-P2 concernant la démolition de la station d'essence existante et la construction d'une nouvelle station d'essence Shell, lave-auto et dépanneur, à l'intersection Cavendish et Mackle

- 15. Position sur les points soulevés au prochain Conseil d'agglomération de Montréal

16. AUTRES AFFAIRES EN COURS

17. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE